

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
 DU CONSEIL MUNICIPAL**

DU 6 AVRIL 2021

NOMBRE : L'an deux mil vingt et un
 Le six avril
 Le Conseil Municipal de la Commune de MAING
 Etant réuni au lieu ordinaire de ses séances après convocation
 légale,
 Sous la présidence de M. BAUDRIN Philippe Maire

- de Conseillers en exercice 27
- de présents 19
- de votants 23

OBJET

**FSIC – TRAVAUX 2021 – DEMANDE
 DE SUBVENTION**

Le Maire certifie que le compte-
 rendu de cette délibération a été
 affiché à la porte de la mairie le
 07/04/2021

Et que la convocation du Conseil
 avait été faite le 31/03/2021

Etaient présents : P. BAUDRIN D. RAMEZ C. COLLET G.
 COLLET MP. THUILLET C. DESROUSSEAU H.
 DUMOULIN L. BLONDEAU L. PHILIPPE A. DEVEMY H.
 LEDOUX A. AIT BAHAM JM. DELANNOY C. MERCIER B.
 MERESSE S. PIROTTE C. GRAND C. RIFF A. MALABOEUF

Etaient excusés : V. PORQUET I. PLOUVIER B. LE
 MAIGNENT S. GLINEUR G. MONTAY S. SPOTO JC.
 REZIGA F. COQUELET

Procurations respectives à : D. RAMEZ P. BAUDRIN C.
 COLLET C. GRAND

Un scrutin a eu lieu, Alison MALABOEUF a été nommée pour
 remplir les fonctions de secrétaire.

Il est proposé au conseil municipal de solliciter du Valenciennes Métropole l'octroi d'une subvention au titre du FSIC (fond de soutien aux investissements communaux) afin de financer les travaux de remplacement de châssis à l'école maternelle et création d'une porte entre la partie élémentaire et la partie maternelle.

Le maire propose au conseil municipal d'adopter le plan de financement ci-dessous :

Remplacement de châssis à l'école maternelle et création d'une porte entre la partie élémentaire et la partie maternelle			
DEPENSES	€ HT	RECETTES	€ HT
Remplacement de châssis école maternelle – portes et fenêtres	52 108,89	ADVB Département du Nord	27 330,73
Création d'une porte entre la maternelle et l'élémentaire	2 552,57	FSIC CAVM	14 648,00
		Participation communale sur fonds propres	23 615,02
TOTAL HT	54 661,46		
TVA	10 932,29		
TOTAL TTC	65 593,75		65 593,75

Le conseil municipal, entendu ce qui précède et après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de valider le plan de financement proposé et de solliciter auprès de Valenciennes Métropole l'octroi d'une subvention au titre du FSIC.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme,
MAING, le 7 avril 2021

La Directrice Générale des Services,

I. SERAFINI

